

IV. Démarches à suivre

À la Direction de l'expansion du commerce en Afrique (GAT)

Vous avez entendu parler de la participation du Canada au capital du Groupe de la BAD et vous aimeriez tenter votre chance dans l'un des nombreux projets financés par cette institution.

Vous vous renseignez donc auprès de la Direction de l'expansion du commerce en Afrique, Affaires extérieures et Commerce extérieur Canada, où le responsable des projets de la BAD vous suggère dans un premier temps de faire enregistrer votre firme et ensuite de consulter, à la Direction, le programme annuel des prêts, les fiches de projet du même programme, ainsi que le dernier *Résumé trimestriel des Opérations* du Groupe de la Banque, afin d'arrêter votre choix sur des projets susceptibles de vous intéresser. Le Centre du commerce international (CCI) de votre région pourra également vous fournir des renseignements très utiles au stade initial.

Cette première démarche essentielle vous aidera à choisir certains projets dans les pays qui vous intéressent. L'agent responsable des projets de la BAD à la Direction de l'expansion du commerce en Afrique (GAT) pourra vous conseiller, notamment sur les meilleures façons d'exploiter un marché dans le cadre des projets de la BAD sur le continent africain.

Une autre étape non moins importante consiste à obtenir auprès de la mission responsable ou de l'agent de liaison des projets de la BAD à l'ambassade du Canada à Abidjan, des renseignements utiles concernant votre projet : état d'avancement, échéanciers divers, etc. La réponse à votre télex vous permettra ensuite de mieux préparer votre visite auprès de l'organe d'exécution dans le pays bénéficiaire du prêt.

À l'organe d'exécution

Lorsque vous aurez obtenu ces renseignements, vous vous rendrez sur place rencontrer les responsables du projet.

En plus de compléter vos données techniques sur le projet, il vous sera nécessaire de bien présenter l'expérience et les références professionnelles de votre société auprès du responsable en question. Vous devriez conclure votre rencontre en remettant au directeur du projet une « lettre d'intention » afin d'exprimer officiellement l'intérêt de votre société à être appelée à participer aux consultations. Une copie de cette lettre devrait être envoyée au Département des programmes par pays de la BAD et à l'ambassade à Abidjan.